

## Compte-rendu du Conseil municipal Séance du 11 octobre 2012

### **Le Pôle Santé : un projet qui avance bien**

Le Dr Jean-François Guimbretière a présenté le futur projet du Pôle santé. Il s'agit d'un projet privé regroupant une quinzaine de professionnels de santé (médecins, infirmiers, kinés, orthophonistes, psychologue, pédicure-podologue, pharmacien et ambulanciers) qui viennent de se regrouper en association. L'objectif fixé est d'offrir une prise en charge de proximité des patients. C'est à ce titre que la commune soutient la démarche.

Le conseil a décidé à l'unanimité d'apporter son concours à ce projet sous deux formes :

- La vente d'environ 1800 m<sup>2</sup> de terrain sur lequel repose actuellement l'ancienne supérette, sur la base d'un prix de 62,50 € HT/m<sup>2</sup>, prix pratiqué dans le Clos du Bordage,
- La réalisation d'un espace parking, (1 200 m<sup>2</sup>) accessible depuis la rue A. Durand.

L'aide ainsi apportée avoisinerait les 80 000 €

### **Les travaux se poursuivent dans le centre-bourg...**

#### **Cimetière**

Les travaux d'aménagement du cimetière comprennent :

- la reprise de 205 concessions abandonnées,
- la remise en état d'une quinzaine de concessions relevant du patrimoine communal,
- la création d'un ossuaire
- la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir,
- la réfection des murs d'enceinte et l'aménagement des allées

Le montant global de ces travaux est estimé à 273 664€ HT. Ils sont subventionnés par la Région pour 97 670,00 € et par le Conseil Général pour 5 835,00 €.

#### **Place de l'église**

Le mobilier de la place de l'église va être renouvelé. Des barrières seront installées pour protéger le cheminement piétonnier. Les chasses-roues existants seront remplacés par d'autres plus larges et les bornes détériorées ou insuffisamment visibles vont être remplacées par des potelets réglementaires de 0,90 m de hauteur.

#### **La Marche- Plessard**

Les travaux d'assainissement du village de la Marche (eaux usées et eaux pluviales) ont été attribués à l'entreprise MIGNE/SMTR de la Boissière de Montaigu pour un montant de 133 730,00 € HT. L'entreprise ALTEA sera chargée du contrôle d'étanchéité pour un montant de 2 492,50 € HT.

Les travaux devraient débuter en novembre pour se terminer en janvier 2013.

### **Cession et ventes de terrains communaux**

#### **Hucheloup**

Une procédure de « bien sans maître » a été mise en place au village d'Hucheloup. Elle concerne une ancienne maison enclavée et en ruine. Le Conseil a décidé la cession de ce bien aux voisins à l'euro symbolique, suivant l'estimation des Domaines.

### Haut Fief

Dans le cadre des acquisitions foncières réalisées pour l'aménagement du lotissement du Haut Fief, Mme Detilleux-Maisdon s'est portée acquéreur d'une parcelle située dans le prolongement de son terrain. Le Conseil a donné un avis favorable. Le prix a été fixé à 5,50 € / m<sup>2</sup> pour une surface de 294 m<sup>2</sup>, prix proposé par les Domaines.

### Le Clos du Bordage

Le plan d'aménagement du Clos du Bordage prévoit la construction de cinq logements sociaux. Vendée Logement s'est porté acquéreur des parcelles concernées pour le prix de 15 000€ la parcelle.

## **Finances communales**

### Redevance d'Assainissement Collectif

Le Conseil municipal a voté une augmentation de 2% et ainsi les tarifs 2013 sont les suivants :

Participation à l'Assainissement Collectif	Participation frais de branchement	Remboursement frais de branchement	Redevance Communale	Forfait si Puits sans alimentation par réseau public eau potable	Forfait si Puits + alimentation par réseau public eau potable
1 734 €	1 734 €	1 428 €	0,66€	Base de consommation retenue : 30 m3/hab	Base de consommation retenue : 30 m3/hab

### Festival Danses et Musiques du Monde

Avec la maîtrise d'ouvrage devenue associative, la commune s'est engagée en début d'année à couvrir le risque financier du Festival « Danses et Musiques du Monde ». Par son histoire et eu égard au nombre important de bénévoles qui s'y impliquent, ce festival est profondément ancré dans l'identité communale et suscite un attachement fort de la part des cugandais.

Sur le plan artistique, cette 14<sup>ème</sup> édition a été un réel succès. Il n'en a pas été de même au plan financier. En effet, comme malheureusement de nombreuses manifestations culturelles, la fréquentation a été moins importante que prévue et apparaît un déficit de l'ordre de 54 000 €.

Si l'association peut, avec sa trésorerie, couvrir 12 à 14 000 €, perdure un solde de 40 000 €.

Dans ce contexte, le Conseil municipal décide d'accorder à l'association un prêt de 40 000 € à 0%, amortissable sur 4 ans. L'échéance annuelle de 10 000 € sera remboursée en novembre de chaque année.

## **Les autres décisions du conseil municipal**

Indemnisation d'un commerçant : Les travaux d'aménagement de la rue de la Vendée ont limité le passage des véhicules, entraînant une réduction substantielle du chiffre d'affaires d'un commerçant. Malgré une trésorerie devenue plus tendue, ces commerçants ont fait le choix de conserver les emplois. Sur la base d'éléments précis, et désireux de soutenir le commerce de proximité, le conseil a décidé d'accorder une aide exceptionnelle d'un montant de 1 500 €. Avec la ré-ouverture de la rue à la circulation, l'activité commerciale est redevenue « normale ».

***Prochain conseil municipal le 29 novembre 2012.***